Une grève sans intérêt

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1979)**

Heft 484

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1016321

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 484 18 février 1979
Seizième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Rudolf Berner
Jean-Daniel Delley

484

Domaine public

Une grève sans intérêt

L'événement qui, pour la gauche européenne, est peut-être le plus important et le plus significatif de l'année écoulée, n'a suscité aucune prise de position sérieuse des milieux "concernés", aucune manifestation de solidarité d'envergure, même verbale: que peut-on espérer de cette Allemagne où la gauche est dominée par la "social-démocratie" et par l'appareil gouvernemental de Schmidt-la-matraque ?

Et pourtant la grève de six semaines des 150 000 sidérurgistes de la Ruhr, qui plus est menée dans le climat socio-économique que l'on sait, portait sur une revendication aujourd'hui essentielle: la diminution de la durée du travail — plus précisément la semaine de 35 heures — comme solution prioritaire (et non pas unique, bien sûr) au problème du chômage. Elle prouvait par ailleurs que l'efficacité de l'organisation syndicale allemande, soutenue par la combativité des travailleurs, pouvait permettre d'atteindre des résultats qui n'ont pas de commune mesure en Europe (quelle que soit la déception actuelle d'une partie des grévistes) — et le front patronal était d'autant plus dur qu'il y voyait à juste titre l'occasion d'une brèche d'importance européenne —: six semaines de vacances d'ici trois ans, et des aujourd'hui six jours de repos supplémentaires pour les travailleurs par équipe, trois jours pour les plus de cinquante ans, sans parler des salaires ni de l'importance de telles revendications pour ceux des manœuvres du tertiaire et du secondaire dont le travail est sans intérêt.

En Suisse, le renvoi de 250 000 travailleurs étrangers — un artifice qui rend présentables les statistiques nationales du chômage, mais qui aggrave singulièrement la situation économique du pays d'origine de ces indésirables — a mis notre économie au bénéfice d'un sursis, moralement fort discutable. Mais le déséquilibre qui règne dans le monde occidental, entre production et consommation, et par conséquent entre la population en mesure de travailler et celle qui a un emploi, aura tôt ou tard dans notre pays des conséquences infiniment plus brutales qu'actuellement.

D'ores et déjà, les deux volets de la grève des sidérurgistes doivent nous être utiles. Le combat pour une diminution de l'horaire hebdomadaire, après l'échec de l'initiative pour la semaine de quarante heures, revient désormais aux syndicats. L'Union syndicale ne peut en rester aux déclarations de principe par lesquelles elle expliquait son refus d'appuyer l'initiative: à ce chapitre capital, chacun attend maintenant de l'USS et des syndicats qui la composent une stratégie globale et efficace.
La campagne doit être engagée par les secteurs syndicalement les plus combattifs ou économiquement les plus florissants.

Mais le combat contre le chômage ne peut se limiter au problème de la durée du travail: soucieux de conserver dans la situation actuelle un volant de chômeurs comme garant d'une certaine docilité des travailleurs, le patronat privilégie chaque fois qu'il le peut le facteur "capital" au détriment du travail sans se soucier des "coûts externes", soit ceux que ne supporte pas l'entreprise, mais ceux qui frappent les travailleurs, les collectivités. Là, des mises au point s'imposeront.

La deuxième leçon à tirer de la grève des sidérurgistes de la Ruhr concerne l'organisation syndicale. La période de prospérité économique a provoqué dans les syndicats fortement organisés comme les syndicats allemands un certain déphasage entre les responsables, les fonctionnaires rémunérés, et la "base". Ce phénomène peut avoir aujourd'hui des conséquences graves. Dans les périodes de tension comme la grève des sidérurgistes, on voit

SUITE ET FIN AU VERSO

Une grève sans intérêt

apparaître des activistes proches de l'extrême-gauche, les uns membres des syndicats, les autres pas, qui mettent l'accent sur les divergences, quand ils ne les accentuent pas pour accroître seulement leur part d'influence. La souplesse des responsables de l'IG-Metall, le syndicat de la métallurgie allemand, leur a permis de se retrouver après quelques ratés dans la ligne des revendications majoritaires, mais on a souvent frôlé la rupture, avec ce qu'elle représente d'aigreur, de rancune, de démobilisation.

Demain, la grève des sidérurgistes sera peut-être tenue pour une étape décisive dans la vie du monde ouvrier dans sa lutte contre le chômage. Pour autant que chacun en Europe sache en tirer la leçon, car ces problèmes se posent désormais, en tout cas, au niveau européen.

De Rio à Moscou le cartel de l'électricité fait ses prix

Aura-t-on assez chanté, face à la "normalisation" socialiste, les vertus de la libre concurrence envisagée sous le signe de l'économie de marché, ce système tant vanté par les milieux industriels ? Ces couplets sonnent faux, nous l'avons montré ici — même à plusieurs reprises (entre autres, DP 483). Mais s'il fallait encore une démonstration de la vanité de ces contes de fées économiques, voici la petite brochure éditée par le Centre Europe-Tiers Monde à Genève (1) et intitulée "Multinationales et Droits de l'homme". Au sommaire, une analyse fouillée des activités du cartel mondial de l'électricité, et de la façon dont les grandes multinationales de ce secteur se sont partagé le marché. Une documentation précise et fascinante, au centre de laquelle on retrouve tout naturellement quelques sociétés helvétiques, Brown Boveri aux premiers rangs. Quelques points de repères pour mieux apprécier l'utilité du travail mené par le groupe alémanique pour "la Campagne des droits de l'homme 1978" !

Dès le début du siècle, sont déjà en place quelques accords — protection du marché national, partage de la planète entre pays producteurs et non-producteurs — entre une poignée de grandes sociétés d'électricité, General Electric, Westinghouse, Siemens, AEG notamment. En fait, le marché mondial est déjà réparti ; et ce ne sont pas les lois anti-trusts qui verront progressivement le jour dans les pays industriels qui y changeront quelque chose : la législation est quasi-inexistante lorsqu'il s'agit de cartels d'exportations et "on néglige d'envisager que ces derniers peuvent ruiner l'économie des pays sous-développés ou en vicier totalement le développement".

Première mise à jour "officielle" de ce partage du gâteau : la fondation à Paris, le 30 décembre 1930 de l'Accord international sur l'information mutuelle et les paiements compensatoires, INCA, règlementant les relations des trusts mondiaux dans le domaine des biens d'équipement électrique. Neuf membres fondateurs, tous affublés d'un numéro de code : 1. AEG, Allgemeine Elektrizitätgesellschaft (RFA) — 2. The British Thompson — Houston Co. Ltd. (GB) — 3. Brown Boveri Cie Ltd. (CH) 4. The English Electric Co. Ltd. (GB) — 5. The General Electric Co. Ltd. (GB) — 6. International General Electric Co. Inc. (USA) — 7. Metropolitan Vickers Electrical Export Co. Ltd. (GB) — 8. Siemens-Schukert-Werk AG (RFA) 9. Westinghouse Electric International Co. En 1936, l'INCA devient l'IEA, Association internationale de l'électricité, dont le siège est à Londres. Le nombre de marchandises couvertes par des accords est en constante progression : en 1936, 15 accords (Brown Boveri est partie prenante pour 13 de ces 15 accords); en 1941 — la guerre ne change rien aux affaires ! — le 28e accord est conclu, il porte sur l'éclairage public.

En 1947, premiers accrocs. Aux Etats-Unis, des enquêtes sont ouvertes contre des membres de l'IEA : on peut démontrer que cette organisation avait créé un fonds de "lutte" pour combattre les non-membres ; ces révélations entraînent le retrait officiel de General Electric et Westinghouse, une rupture qui n'aura pas de conséquences pratiques semble-t-il.

En 1957, sont confirmés tous les accords conclus avant-guerre, y compris ceux concernant Westinghouse et General Electric. Et c'est sans frontières que croît l'IEA : sont admis autant des Japonais (qui renonceront à leur numéro de code à l'entrée en vigueur des loi anti-trusts japonaises) que des Soviétiques ou des Polonais. En tout au moins 83 truts en 1968. Activité débordante: en 1963, à Zurich, est élaborée la troisième règlementation concernant les commutateurs ; l'accord sur les transformateurs est mis au point en 1965 (fixation de prix indicatifs, contributions au "fonds de lutte", les prix sont convenus pour presque tous les pays du monde avec quelques exceptions comme l'Amérique du Nord, l'Europe industrialisée et l'Allemagne de l'Est).

Inutile d'entrer dans les multiples étapes de la prise de contrôle des marchés par ces dizaines de multinationales jouant de la "libre concurrence". Cet exemple seul, pour donner le ton : en 1974, Westinghouse-Studbaker, membre 55 de l'IEA, rachète deux firmes brésiliennes ; ces deux firmes sont les seuls producteurs indépendants de phares de véhicules et les seules entreprises indépendantes encore actives dans le secteur de l'éclairage public brésilien ; le membre 55 de l'IEA n'avait aucun intérêt à cette acquisition ; il ne le fait que pour aider deux maisons "sœurs", Philips et Siemens, à éliminer un concurrent.

Les scandales et les révélations n'entravent guère le développement de l'IEA : elle résiste au scandale de Philadelphie, procès monstres qui se concluent notamment par des peines d'emprisonnement pour des directeurs de Ge-